

# UNE QUESTION DE SÉCURITÉ

Postes Canada est résolue à assurer la sécurité de ses employés, de ses clients et des autres conducteurs



Dans le cadre de son engagement continu à l'égard de la sécurité de ses employés, de ses clients et des autres conducteurs, Postes Canada procède à une évaluation complète de la sécurité à toutes les boîtes aux lettres rurales à l'échelle du pays. *Cela représente 843 000 boîtes aux lettres.* Oui, c'est tout un travail, mais la sécurité de nos employés qui livrent le courrier et celle des clients qui le ramassent le justifie pleinement.

## ► LIVRAISON DU COURRIER EN MILIEU RURAL

Nos factrices et facteurs ruraux arrêtent leur véhicule à une boîte aux lettres, y déposent le courrier, puis réintègrent la circulation. Cette séquence se reproduit bien souvent des centaines de fois quotidiennement sur chaque parcours de livraison. Bien que les boîtes aux lettres rurales fassent partie du paysage canadien depuis des décennies, l'augmentation de la circulation sur bon nombre de routes a rendu la livraison du courrier en milieu rural plus dangereuse. En outre, tout comme d'autres employeurs au Canada, Postes Canada a resserré ses normes de sécurité en milieu de travail.

## ► ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ DES BOÎTES AUX LETTRES RURALES

Nous avons demandé à un groupe indépendant d'experts en sécurité routière de mettre au point une méthode uniforme et un ensemble de critères détaillés aux fins de l'évaluation de la sécurité des boîtes aux lettres rurales. Cette évaluation tient compte d'un certain nombre de facteurs comme le volume, le type et la vitesse de la circulation, ainsi que la distance de visibilité des conducteurs qui approchent du véhicule garé à la boîte aux lettres rurale. Cet ensemble de critères sera appliqué à toutes les boîtes aux lettres rurales au Canada. Nous vous informerons avant que l'évaluation ne commence dans votre secteur.

## ► OPTIONS DE LIVRAISON

Si votre boîte aux lettres répond aux critères de sécurité, la livraison s'y poursuivra comme à l'habitude. Si votre boîte aux lettres n'est pas conforme à ces critères, un représentant de Postes Canada vous rendra visite pour discuter avec vous des changements qui peuvent y être apportés pour qu'elle y réponde, ou pour discuter d'autres options de livraison. Nous sommes résolus à maintenir la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales, et nous n'envisagerons de modifier votre mode de livraison qu'en dernier recours seulement. Si un changement s'impose, nous vous offrirons un certain nombre d'options de livraison. Il s'agit, notamment, d'une boîte postale communautaire sûre et pratique située près de chez vous, dans laquelle vous pouvez recevoir et poster votre courrier. Vous pourrez aussi opter pour une case postale gratuite, si ce service est disponible dans votre secteur.

## ► SERVICE ET SÉCURITÉ

Nous sommes déterminés à fournir à tous les Canadiens le meilleur service possible. À la suite de la catastrophe de 1992 à la mine de charbon Westray en Nouvelle-Écosse, le Code criminel a été modifié par le projet de loi C-45 afin de rendre les employeurs passibles de Sécurité. En tant qu'employeur et entreprise socialement responsable, Postes Canada, comme toutes les autres entreprises canadiennes, a l'obligation d'assurer la sécurité de ses employés et de ses clients. Tout au long de cette démarche d'évaluation, Postes Canada informera les résidents et les dirigeants des collectivités, et elle continuera de livrer le courrier à tous ses clients, sans interruption, en recourant aux moyens appropriés.